

Fondation Droit au Talent

Rapport annuel



POUR L'AVENIR DU PROGRAMME ARTS-ETUDES

1 juillet 2018 au 30 juin 2019

Depuis une trentaine d'année, la Commission Scolaire de Laval (CSDL) offre un programme arts-études en musique unique au Québec. Le programme arts-études de la CSDL dessert plus de 600 élèves pour l'ensemble du territoire de Laval, dès la troisième année du primaire, et ce jusqu'en cinquième année du secondaire. Les écoles offrant ce programme sont :

- Des Cèdres (primaire) ;
- Marcel-Vaillancourt (primaire) ;
- Poly-Jeunesse (1re et 2e secondaire) ;
- Curé-Antoine-Labelle (3e, 4e et 5e secondaire) ;
- Mont-de-Lasalle (secondaire).

La Fondation droit au talent a été fondée en 2000 par des parents de l'école Des Cèdres. À l'origine, la Fondation avait un mandat limité à desservir l'école Des Cèdres. En 2012, la Fondation droit au talent a élargi son mandat à l'ensemble des écoles offrant le programme arts-études de la CSDL et travaille depuis au financement complémentaire de ce programme.

De 2013 à 2017, la Fondation a contribué à hauteur de 60 000\$ par année à l'ajout de minutes d'enseignement par des spécialistes. En 2018-2019, la commission scolaire a assumé les coûts reliés à l'embauche de ces spécialistes en dégageant, pour l'année en cours, la Fondation de cette obligation. Pour cette année, la Fondation droit au talent a donc offert son soutien financier en achetant pour plus de 53 000\$ d'instruments et de matériels pour l'ensemble des 5 écoles.

Les principaux grands partenaires de la Fondation :

- Commission scolaire de Laval
- Différents députés de Laval, spécialement M. Saul Polo
- Orchestre Symphonique de Laval
- La Maison du Violon
- Twigg
- Long and McQuade

Les principaux commanditaires et grands donateurs:

- Banque TD
- Power Corporation du Canada
- Fondation Sandra et Alain Bouchard
- Wawanessa Assurance

Les opérations de la Fondation peuvent s'inscrire dans trois catégories :

- Le financement complémentaire du Programme arts-études pour l'ensemble des écoles.
- L'accessibilité à l'enseignement de la musique par le biais d'un programme de prêt d'instruments*.
- La subvention d'activités pédagogiques parascolaires en lien avec le parcours musical.

*Un comité pour le prêt d'instruments fut mis sur pied durant la période 2016-2017. La FDAT possède un parc d'instruments qui fut instauré suite à une contribution exceptionnelle de la CRE (Conférence Régionale des Élus de Laval) en 2015-2016 et à divers dons en argent et en matériel. Outre le prêt d'instruments déjà en place dans certaines écoles pour résoudre des problématiques liées au transport scolaire, le comité a mis en place les modalités afin d'attribuer des violons aux élèves qui en feront la demande. Les premiers violons ont été prêtés dès la rentrée 2017-2018.

Les résultats 2018-2019

Pour l'année 2018-2019, les résultats des activités de financement complémentaire du Programme arts-études pour l'ensemble des écoles totalisent environ 53 000\$*.

Concert Pour l'Avenir 2019	42 600\$
Contribution des députés et ministres**	4 300\$
Campagne Zenith	8 433\$
Autres (Prestation Ville Laval/ AGA Banque TD)	3 500\$

* La Fondation s'est engagée à remettre annuellement à la CSDL **60 000 \$** pour le financement complémentaire du Programme Arts-études en musique. Cette somme était utilisée pour payer du temps d'enseignement de l'instrument aux élèves. La CSDL s'étant engagé à financer le temps d'enseignement supplémentaire, cette année le 60 000\$ de la FDAT a été investie dans la location de la salle pour le CPA ainsi que dans notre parc d'instruments et distribué dans les cinq écoles dispensant le programme.

** Le montant des subventions gouvernementales inscrits dans le rapport annuel diffère de celui inscrit dans les états financiers, car certains chèques gouvernementaux ont été reçus suite à la préparation des états financiers par la comptable. Ces montants seront inclus dans les états financiers de l'an prochain.

Financement du Programme Arts-études en musique de la CSDL

Financement 2017-2018

• Financement de base CSDL	150 000 \$
• Financement complémentaire CSDL	50 000 \$
• Financement complémentaire CSDL #2	60 000\$
Sous-total CSDL	260 000 \$
• Fondation Droit au Talent (Achat d'instruments pour les écoles)	60 000 \$
Financement total du Programme	320 000 \$

Financement 2018-2019

• Financement de base CSDL	150 000 \$
• Financement complémentaire CSDL	50 000 \$
• Financement complémentaire CSDL #2	60 000 \$
Sous-total CSDL	260 000 \$
• Fondation Droit au Talent (Achat d'instruments pour les écoles)	60 000 \$
Financement total du Programme	320 000 \$